



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

COMITÉ EXÉCUTIF

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
TENUE LE JEUDI, LE 1ER FÉVRIER 2024 À 8H30
AU 300, RUE PARENT**

Monsieur Marc Bourcier ouvre la séance du comité exécutif.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Marc Bourcier
Mario Fauteux, conseiller
Marc-Antoine Lachance, conseiller

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Fernand Boudreault, directeur général, Daniel Lemieux, directeur général adjoint, Danny Paterson, directeur général adjoint, André Pratte directeur général adjoint ainsi que Marie-Josée Larocque, greffière

CE - 14039/24-02-01
POINT 1.1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Marc Bourcier, ouvre la séance du comité exécutif.

CE - 14040/24-02-01
POINT 1.2.1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : Mario Fauteux
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

L'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

CE - 14041/24-02-01

POINT 1.3.1

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 18 JANVIER 2024**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 18 janvier 2024 a été transmise aux membres du comité exécutif le 19 janvier 2024;

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 18 janvier 2024 soit approuvé.

CE - 14042/24-02-01

POINT 5.1

**ACHAT DE BILLETS - SOIRÉE GALA 30E ANNIVERSAIRE - CENTRE
PRÉVENTION SUICIDE FAUBOURG**

ATTENDU le Gala du 30e anniversaire du Centre Prévention Suicide Faubourg prévu le 7 février prochain;

ATTENDU QUE la soirée gala rendra hommage à plusieurs personnalités dont le maire Marc Bourcier;

ATTENDU QUE le cabinet du maire souhaite y participer en achetant quatre (4) billets pour l'évènement;

Il est proposé par : Mario Fauteux
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville de Saint-Jérôme achète quatre (4) billets au Centre Prévention Suicide Faubourg pour le Gala 30e anniversaire du 7 février prochain à l'école des Studios de Saint-Jérôme.

La trésorière soit autorisée à payer un montant de 700 \$ au Centre Prévention Suicide Faubourg pour les billets.

CE - 14043/24-02-01

POINT 5.2

**AIDE FINANCIÈRE - CAMPAGNE DE FINANCEMENT PAROISSE DE SAINT-
ANTOINE - 80E ANNIVERSAIRE**

ATTENDU que cette année souligne le 80e anniversaire de la paroisse de Saint-Antoine;

ATTENDU la demande d'aide financière reçue au cabinet du maire;

ATTENDU que le maire souhaite contribuer en offrant une aide financière à la paroisse Saint-Antoine;

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville de Saint-Jérôme offre une aide financière de 250\$ à la paroisse de Saint-Antoine pour leur 80e anniversaire.

La trésorière soit autorisée à payer 250 \$ à la paroisse de Saint-Antoine.

CE - 14044/24-02-01
POINT 5.3

COMMANDITE PUBLICITAIRE - ODYSÉE POP-SYMPHONIQUE - ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES BASSES-LAURENTIDES

ATTENDU la soirée organisée par l'Orchestre Symphonique des Basses-Laurentides le 15 juin 2024, nommée L'Odyssée Pop Symphonique;

ATTENDU QUE le cabinet du maire souhaite participer à l'évènement en achetant une commandite publicitaire pour l'évènement;

Il est proposé par : Mario Fauteux
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville de Saint-Jérôme achète une commandite publicitaire pour l'activité « L'Odyssée Pop Symphonique » du 15 juin prochain au théâtre Gilles-Vigneault de Saint-Jérôme.

La trésorière soit autorisée à payer un montant de 250 \$ à Orchestre Symphonique des Basses-Laurentides en échange de publicité lors de l'évènement.

CE - 14045/24-02-01
POINT 6.1

ADJUDICATION DE CONTRAT - ACHAT DE CHLORITE DE SODIUM 25 % - ANNÉE 2024 (2023-BS-154)

ATTENDU QUE le 8 novembre 2023, le Service des finances de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à une demande de soumission pour l'achat de chlorite de sodium 25% pour 2024 conformément aux procédures d'appel d'offres public;

ATTENDU QUE l'estimation du coût, évalué par François Tremblay du Service de l'environnement, avant la période d'appel d'offres, est de 140 729,40 \$ incluant les taxes;

ATTENDU QUE la greffière adjointe de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à l'ouverture des soumissions reçues au Service du greffe, avant 10h, le 27 novembre 2023;

ATTENDU QUE les soumissions reçues sont les suivantes :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	PRIX (taxes incluses)
Erco Worldwide 40 Whitecap Drive North Kingstown, R1 02852	137 280,15 \$

ATTENDU QUE suivant l'analyse des soumissions par le Service des finances, l'entreprise Erco Worldwide est le plus bas soumissionnaire conforme;

Il est proposé par : Mario Fauteux
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville octroie le contrat d'achat de chlorite de sodium 25% pour 2024 auprès du fournisseur « Erco Worldwide » pour un montant de 137 280,15 \$ taxes incluses.

La durée du contrat s'échelonnera du 1er février 2024 jusqu'au 31 janvier 2025.

CE - 14046/24-02-01
POINT 7.1

CONSENTEMENT À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX ET ACQUISITION D'UNE SERVITUDE - PARTIE DU LOT 3 239 409 DU CADASTRE DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la Ville a procédé à l'installation d'un poteau d'incendie empiétant sur l'immeuble désigné comme étant le lot numéro 3 239 409 du cadastre du Québec (ci-après l'« Immeuble »), dont Samira Gué et Wendy Gué sont propriétaires (adresse civique 915 à 917, rue Bellerose);

ATTENDU QUE la Ville doit obtenir une servitude réelle et perpétuelle pour la mise en place, l'entretien, la réparation et le remplacement d'un poteau d'incendie sur une partie de l'Immeuble, d'une superficie approximative de 4,48 mètres carrés, incluant un droit de passage permettant l'accès au personnel et aux équipements requis pour ledit entretien;

ATTENDU QUE les propriétaires de l'Immeuble ont signé un consentement à l'exécution de travaux et acquisition d'une servitude, lequel document est conforme à nos attentes;

ATTENDU QUE l'assiette des travaux et de la servitude est illustrée au plan joint en annexe « B » du consentement susmentionné;

ATTENDU QUE la Ville s'engage à défrayer les coûts de l'arpenteur-géomètre et du notaire pour la préparation de l'acte de servitude;

Il est proposé par : Mario Fauteux
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville accepte le consentement à l'exécution de travaux et acquisition d'une servitude.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, le consentement à l'exécution de travaux et acquisition d'une servitude sur une partie du lot 3 239 409 du cadastre du Québec et tout autre document qui en découlera.

La Ville mandate une firme d'arpenteurs-géomètres afin de procéder à la rédaction des descriptions techniques.

La Ville mandate la firme de notaires « L.R.V. notaires s.e.n.c.r.l. » afin de procéder à la recherche de titres et à la rédaction de l'acte de servitude à intervenir.

CE - 14047/24-02-01
POINT 7.2

CONTRAT DE LOCATION D'ESPACES POUR LES EXPOSANTS DU SALON DE L'EMPLOI 2024 - AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU QUE la première édition du Salon de l'emploi de Saint-Jérôme aura lieu le 2 mai 2024;

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme louera des emplacements aux exposants au Quartier 50+;

ATTENDU QUE puisque la Ville désire encourager et supporter les entreprises de son territoire, la location du kiosque est sans frais pour les exposants ayant une adresse à Saint-Jérôme;

ATTENDU QUE la location des emplacements sera encadrée par un contrat de location;

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville autorise la directrice du Service du développement économique et de l'électrification des transports à signer le contrat de location d'espaces des exposants du Salon de l'emploi 2024.

La Ville autorise la directrice du Service du développement économique et de l'électrification des transports à modifier, si nécessaire, les heures et les dates de tombées prévues au contrat selon l'évolution du projet.

CE - 14048/24-02-01
POINT 7.3

CONTRAT DE COMMANDITE - RONDELLES POUR LE PARC HONORINE-MELANÇON - SOUCY BARON INC.

ATTENDU QUE la VILLE a inauguré en janvier 2024 la Patinoire Bleu Blanc Bouge, qu'elle dénomme pour fins d'identification (la « PATINOIRE »);

ATTENDU QUE la PATINOIRE fait l'objet d'un acte de don (ci-après appelé « ACTE ») avec la Fondation des Canadiens pour l'enfance et qu'en vertu de cet ACTE certaines clauses contenues au présent contrat sont sujettes à approbation par la Fondation des Canadiens pour l'enfance;

ATTENDU QUE le terme PARC inclut les installations connexes à la PATINOIRE, soit un stationnement, un chalet de parc et des aménagements paysagers se situant au parc Honorine-Melançon;

ATTENDU QUE la VILLE souhaite, par le biais de partenariats, augmenter les services aux citoyens, et ce, dans le respect de l'ACTE avec la Fondation des Canadiens pour l'enfance;

ATTENDU QUE l'entreprise Soucy Baron inc., après étude, accepte de commanditer le PARC dans le but de promouvoir son image auprès de cette clientèle;

ATTENDU QUE la VILLE déclare jouir en exclusivité de tous les droits relativement à la conception, l'organisation et la promotion du PARC;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt des PARTIES de consigner les modalités du partenariat de commandite par écrit;

Il est proposé par : Mario Fauteux
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville approuve le contrat de commandite avec l'entreprise Soucy Baron inc.

La Ville autorise le maire, ou en son absence le maire ou la mairesse suppléant(e), et la greffière à signer le contrat de commandites entre la Ville et l'entreprise Soucy Baron Inc.

DÉPÔT

POINT 8.1

**DÉPÔT DE LA LISTE DES EMBAUCHES, MUTATIONS ET PROMOTIONS -
10 AOÛT AU 31 DÉCEMBRE 2023**

ATTENDU les articles 71 et 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU l'article 2 du règlement 0947-000 de la Ville de Saint-Jérôme;

Le directeur du Service des ressources humaines dépose la liste des embauches, mutations et promotions pour la période du 10 août 2023 au 31 décembre 2023.

DÉPÔT

POINT 8.2

**DÉPÔT DU RAPPORT SEMESTRIEL DES ENTENTES - JANVIER 2024 -
SERVICE DU CAPITAL HUMAIN**

ATTENDU les articles 71 et 73.2 de la Loi sur les cités et les villes;

ATTENDU l'article 9.4 du règlement 0883 de la Ville de Saint-Jérôme;

Le directeur du Service des ressources humaines dépose la liste des ententes, règlements et transactions effectuées jusqu'au 1er janvier 2024.

CE - 14049/24-02-01

POINT 8.3

**EMBAUCHE - RESPONSABLE DU BUREAU DE PROJETS - DIRECTION
GÉNÉRALE**

ATTENDU la création du poste de Responsable du bureau de projets à la Direction générale;

ATTENDU la tenue d'entrevues le 19 janvier 2024 par le comité de sélection formé par monsieur André Pratte, directeur général adjoint, services de proximité au Service de la direction générale, monsieur Robert Asselin, directeur général adjoint, responsable de bureau de projets au Service de la direction générale ainsi que Maude Lamontagne, conseillère en dotation au Service des ressources humaines;

ATTENDU le « Rapport du comité de sélection » préparé par madame Maude Lamontagne, conseillère en dotation au Service des ressources humaines, au nom du comité de sélection;

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance

Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

Le directeur du Service des ressources humaines recommande l'embauche de monsieur Sasha Desfossés à titre de Responsable du bureau de projets au Service de la direction générale en date du 12 février 2024, aux conditions stipulées à l'offre d'emploi jointe à la présente recommandation.

CE - 14050/24-02-01
POINT 9.1.1

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La séance du comité exécutif soit levée.

Le président,

La greffière,

Marc Bourcier



MARIE-JOSÉE LAROCQUE, MAP, OMA